

République du Cameroun
Région de l'ouest
Département du Haut-Nkam
Groupement Babouantou
Village Batack

Comité villageois de Développement de Batack

www.batack.org

covideba@batack.org

**Micro projet communautaire de
construction d'un centre de santé
intégrée dans le village Batack**

TABLE DES MATIERES

1. Résumé.....	4
2. Fiche d'identification du micro projet	5
3. Contexte Socioéconomique	6
3.1. Présentation du village Batack	6
3.1.1. Localisation et accès	6
3.1.2. Relief et topographie	6
3.1.3. Réseau hydrologique	6
3.1.4. Climat	6
3.1.5. Aperçu du développement humain	7
3.1.6. Développement Economique	7
3.1.7. Commerce.....	7
3.1.8. Autres activités	7
3.2. Description sommaire du micro projet	8
3.3. Contexte d'exécution du microprojet	8
3.4. Justification du micro projet.....	8
3.5. Description des objectifs	9
3.5.1. Objectif global de ce projet :	9
3.5.2. Objectifs spécifiques :.....	9
3.6. Complémentarité avec les actions en cours ou à venir :	10
3.6.1. Structure d'accueil	10
3.7. Etude d'impact	10
3.7.1. Aspect social	10
3.7.2. Aspect économique	11
3.7.3. Aspect environnemental le périmètre occupé par le centre de santé.....	11
3.8. Description technique	11
3.8.1. Sécurité au chantier	11
3.8.2. Description de l'ouvrage.....	12
4. Description des travaux	12
4.1. Descriptif technique	12
4.2. Description générale des travaux.....	12
4.3. Matériaux	13
4.3.1. Généralités:.....	13
4.3.2. Agrégats	13
4.4. Installation de chantier.....	14
4.5. Phases d'exécution	14
4.5.1. Débroussaillage.....	14
4.5.2. Décapage	14
4.5.3. Nivellement de la plate-forme.....	14
4.5.4. Fouilles	15
4.5.5. Remblais.....	15
4.5.6. Fondations	15
4.5.7. Maçonnerie.....	16
4.5.8. Travaux de finition	17
4.5.8.1. Revêtement des murs	17
4.5.8.2. Revêtement des sols	17
4.5.8.3. Toiture Étanchéité Plafond	17

4.5.8.4.	Plomberie sanitaire	18
4.5.8.5.	Electricité.....	18
4.5.8.6.	Menuiseries Bois / Métallique	18
4.5.8.7.	Peinture	19
4.5.8.8.	V. R. D	19
4.6.	Durée de travaux :	19
4.7.	Chronogramme des activités.....	20
4.8.	Matériel de chantier	21
4.8.1.	Sur le plan matériel.....	21
4.8.2.	Sur le plan humain	21
5.	COUTS.....	21
5.1.	Devis quantitatif et estimatif des travaux	21
5.2.	Coût des installations et matériels médicales.....	27
5.3.	Plan de financement.....	27
6.	Gestion du micro projet	27
6.1.	Système d’entretien du centre de santé	27
6.2.	Gestion durable du micro projet	29
7.	Suivi- Evaluation	30
7.1.	Suivi- évaluation	30
7.2.	Risques.....	30
8.	Réalisations du COVIDEBA	30
9.	Autres projets du COVIDEBA.....	31

1. Résumé

Titre du projet :

Microprojet Communautaire de construction et d'équipement d'un centre de santé communautaire dans le village Batack.

Zone d'intervention :

Le projet sera réalisé dans le village Batack, groupement Babouantou, arrondissement de Bandja, département du Haut-Nkam dans la province de l'Ouest.

Ce projet a été retenu parmi tant d'autre par le Comité villageois de développement au cours de son assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2005, et validé par les populations bénéficiaires au cours des séances de travail organisées, avec l'appui des autorités traditionnelles et du délégué départemental de la santé publique du Haut-Nkam, qu'accompagnait le médecin de district de Bandja invité pour la circonstance par le président du COVIDEBA.

Le site retenu pour la réalisation de ce projet a été présenté aux populations et aux autorités, il est localisé au centre du village en contre-bas de l'école publique de Batack.

2. Fiche d'identification du micro projet

N° de référence	Désignation du microprojet : MICROPROJET COMMUNAUTAIRE DE CONSTRUCTION DUN CENTRE DE SANTE INTEGREE DANS LE VILLAGE BATAACK	
Région : OUEST	Domaine d'intervention : SANTE COMMUNAUTAIRE	
Village : BATAACK		
Agence d'exécution (adresse complète)		
Organisme Co intervenant : COVIDEBA - DD MINSANTE	Communauté bénéficiaire : VILLAGE BATAACK	
Maître d'ouvrage : COVIDEBA		
Maître de l'œuvre: A déterminer après appel d'offre	Ingénieur : Délégué départemental du MINSANTE	
Objectif du micro projet : Amélioration du cadre et la qualité de vie des populations de Bataack et ses environs		
Coût estimé : 135 659 000 FRS CFA	Financement attendu : 94 961 650 FRS CFA	
	Contribution de la communauté: 40 697 850 FRS CFA	Source de Financement : COVIDEBA et Partenaires
Description sommaire du projet Les travaux à réaliser consisteront a : -Construction d'un bâtiment de 220m ² -Equipement en matériels et appareils médicaux -Sensibilisation de la population pour le suivi du projet -Formation à la maintenance de l'ouvrage et des appareils - Confection d'un guide d'entretien mis à disposition du comité local de gestion et du COVIDEBA		
Respect des politiques environnementales : Améliorer les conditions de vie et d'hygiène des populations sans altérer l'environnement		
Durée d'exécution : 24 mois	Date souhaitée de démarrage : Janvier 2011	

Objet du micro projet : **Santé communautaire**

Nature : **Nouveau projet**

Source de financement : **COVIDEBA et autres bonnes volontés**

Contacté : **Diverses Bonnes Volontés**

Contribution en espèces du COVIDEBA : **40 697 850 FRS CFA**

3. Contexte Socioéconomique

3.1. Présentation du village Batack

Le village se trouve dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest. Il se situe à 24km de Bandja chef-lieu d'arrondissement du même nom, il y est relié par une voie non bitumée, la route provinciale qui traverse le village pour joindre le département des Hauts Plateaux. Cette voie met Babouantou centre du groupement à 10 km du village Batack.

3.1.1. Localisation et accès

Le village Batack malgré sa proximité de la route provinciale qui relie Bafang à Bangangté est difficilement accessible du fait qu'il se trouve dans l'une des vallées le long de la chaîne montagneuse de l'ouest au niveau du col de Bana.

3.1.2. Relief et topographie

Le village Batack à un relief très accidenté avec accès très difficile, il a une altitude comprise entre 1400 et 1950 mètres.

3.1.3. Réseau hydrologique

Le village est arrosé par un cours d'eau qui fait partie de l'ensemble des rivières qui se jettent dans le Nkam au sud du département.

3.1.4. Climat

Le climat de Batack est du type équatorial organisé en 4 saisons : 2 saisons sèches et 2 saisons de pluies. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1440 mm. Les moyennes thermiques sont comprises entre 18 et 30 degrés. En février les maxima peuvent atteindre 32 degrés.

La végétation à Batack appartient plus spécialement à la zone de montagne désertique, les poches de forêts artificielles sont observés de part et d'autre dans les vallées.

3.1.5. Aperçu du développement humain

La population originelle du village fait partie du grand groupe ethnique Bamiléké, on y trouve aussi des Bororos. Le village a une population estimée à 3500 habitants répartie sur une superficie d'environ 6 km² pour une densité de 684 habitants au km²

3.1.6. Développement Economique

Le village Batack sur le plan économique est en phase avec la réputation de grand producteur agricole qu'on lui connaît. L'activité économique du village est basée sur trois secteurs centraux : la caféiculture, la culture des produits vivriers et l'élevage dont l'aspect bovin est pratiqué par les bororos.

La pratique de la caféiculture est la principale activité génératrice de revenus du village. Cette culture mobilise la plus grande force de travail des hommes une production moyenne d'environ 60 tonnes a été obtenue pendant la dernière campagne agricole. C'est le secteur d'activité le mieux structuré.

La plupart des producteurs sont regroupés au sein des organisations de producteurs (GIC, Coopératives paysannes etc.).

Le déplacement dans le village et les localités environnantes se fait essentiellement à pied ou par les motos taxis qui peuvent être réquisitionnés de Babouantou situé à 10 km.

Ce moyen est utilisé pour assurer les déplacements dans le village et sur les autres axes Balembo-Babouantou.

La route Bafang-Bangangté passant par le secteur du col de Bana est fréquentée par les véhicules de transport public. Les populations disposent d'un hangar, construit par le COVIDEBA au lieu-dit « tunnel Bana », pour la vente de leurs produits agricoles.

3.1.7. Commerce

Les activités commerciales sont représentatives de celles qu'on retrouve dans tous les villages de cette dimension.

3.1.8. Autres activités

On note la présence d'une école primaire à cycle complet construite par le COVIDEBA il y a quelques années et érigée en école publique depuis la rentrée scolaire 2005-2006, des menuiseries artisanales, une église évangélique, des structures associatives de développement.

3.2. Description sommaire du micro projet

Il s'agit dans le cadre du micro projet communautaire cofinancé par le **COVIDEBA et divers partenaires** de construire et d'équiper un centre de santé développé. Le projet sera réalisé dans le village Batack du groupement Babouantou ; arrondissement de Bandja, département du Haut-Nkam, Région de l'ouest.

Le site d'implantation de ce centre de santé est localisé au centre du village, en contre bas de l'école publique de Batack.

3.3. Contexte d'exécution du microprojet

Ce microprojet communautaire s'inscrit dans le souci de doter les populations d'infrastructures de santé.

Dans le village Batack, il n'existe pas de centre de santé et ceci pose un très grand problème dans le processus de développement du village : le centre de santé le plus proche se trouve à Babouantou centre à 10 km et les patients doivent s'y rendre à pied.

Par ailleurs ce manque est aggravé par l'étroitesse de la structure qui se trouve à Babouantou, chef-lieu du groupement. Pour faire face à ces difficultés ; le COVIDEBA a diligenté une enquête pour connaître les raisons de la désertion du village par la population active, malgré le fait que le COVIDEBA venait d'y bâtir une école ; suivant en cela l'Agenda 21 arrêté suite à l'analyse des besoins exprimés par les populations. Le problème de santé de la population constitué des vieillards, de femmes et d'enfants revient à chaque fois. Raison pour laquelle le COVIDEBA a décidé de créer en son sein une commission de santé, qui après études est arrivé à la conclusion qu'il fallait se doter d'un centre de santé.

Le site retenu par le Comité Villageois de Développement en sa séance extraordinaire du 17 décembre 2005, a été validé par les populations bénéficiaires au cours des séances de travail organisées sur le terrain.

3.4. Justification du micro projet

Dans le cadre du plan de développement communautaire du village Batack, la santé a été identifiée comme l'un des problèmes prioritaires. Cette priorité a été une fois de plus confirmée par l'ensemble des membres du COVIDEBA, ainsi que l'ensemble des communautés qui composent le village lors des réunions d'information et de sensibilisation organisées à cet effet.

Ce microprojet vient compléter un déficit réel en matière de santé publique dans le village Batack et ses environs. En effet à partir des enquêtes menées par le COVIDEBA on s'est rendu compte qu'il faudrait, pour atteindre l'objectif gouvernemental en matière de santé publique et de lutte contre la pauvreté, construire dans un bref délai un centre de santé avec un minimum de 6 lits.

Toutes les études statistiques réalisées dans le village ont montré que la population de Batack est très vieillissante et par conséquent incapable de parcourir les 10 km de sentier qui conduit au centre de santé de Babouantou. C'est une des raisons pour laquelle le COVIDEBA a opté pour la construction d'un centre de santé pour le bien-être des populations et stopper aussi les corvées de marche et l'exode provoqué par celles-ci.

3.5. Description des objectifs

La décentralisation qui s'annonce pose aux collectivités locales et au comité de développement un nouveau défi à relever dans la maîtrise d'ouvrage des actions de développement. Le Comité Villageois de Développement de Batack veut axer son développement sur les politiques sectorielles permettant à moyen terme d'engager et de consolider de nouvelles modalités de production et de gestion.

Le diagnostic effectué par l'exécutif du COVIDEBA et les différents partenaires au développement qui l'accompagne a la mise en évidence de l'importance des déficits d'équipements et de service. Les accès au service de base les plus déficients ont été par ordre de grandeur énumérés :

- Accès aux soins de santé
- Accès à l'eau potable,
- Les voies de communication (routes pistes),
- Energie électrique.

3.5.1. Objectif global de ce projet :

Amélioration des conditions de vie des populations de Batack et ses environs en matière sanitaire pour la lutte contre l'exode des populations et la pauvreté.

3.5.2. Objectifs spécifiques :

OS1 : assurer une bonne couverture médicale des populations

OS2 : augmenter le pourcentage de la couverture vaccinale chez les enfants et les femmes

OS3 : susciter la participation de la population à la gestion de la chose publique

OS4 : améliorer les conditions et la qualité de vie au village

OS5 : rendre le village plus attractif

3.6. Complémentarité avec les actions en cours ou à venir :

Le dispositif d'accès aux soins de santé comprend : 1 centre de santé publique à Babouantou qui est le centre du groupement.

3.6.1. Structure d'accueil

Tous le groupement Babouantou dépend du centre santé construit en 1974 par l'Etat. Il comprend deux bâtiments dans lesquelles sont hébergés tous les services du centre, les problèmes liés aux soins de santé à partir de ce centre sont essentiellement dû à l'étroitesse des locaux au vu de la forte démographie.

La structure n'étant plus à mesure d'accueillir tous les patients du village, les évacuations vers d'autres centres plus éloignés est très souvent préconisé même pour les cas les plus banals. Le centre de santé de Babouantou a une capacité d'accueil de 15 lits, il est soutenu par un comité de gestion fortement appuyé par les élites ressortissantes de ces villages, travaillant dans les grands centres urbains et ayant leurs résidences secondaires dans la localité.

Le centre a connu des améliorations grâce aux efforts du comité de gestion et des pouvoirs publics, mais cette structure d'accueil reste insuffisante. Selon les informations obtenues auprès de la délégation départementale de la santé du Haut-Nkam, aucun projet de centre de santé n'est prévu dans le village Batack.

3.7. Etude d'impact

L'impact du micro projet se décline sous les aspects social et économique.

3.7.1. Aspect social

L'accès de la population du village aux soins de santé se trouvera amélioré, le centre projeté bénéficiera directement aux populations de Batack et villages environnants, soit une population estimé à 3.500 habitants. Par ailleurs, il faut noter qu'en dehors de la population du village qu'il peut recevoir quotidiennement, ce centre de santé bénéficiera à l'ensemble des personnes qui y viennent pour des cérémonies ou pour passer des vacances. On peut sans risque de se tromper estimer les bénéficiaires directs et indirects de ce centre à 5.000 personnes.

Les autres impacts sociaux porteront sur :

- l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé des bénéficiaires ;
- le renforcement de la dynamique associative ;
- l'amélioration des connaissances des bénéficiaires sur les problématiques locales ;
- l'implication des populations dans la recherche des solutions à leurs problèmes ;
- le renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale ;
- le développement de l'apprentissage des innovations et une véritable culture de développement ;
- le renforcement de la structuration sociale des communautés bénéficiaires.
- le développement du sens et la pratique de la concertation entre les différents acteurs de développement dans les communautés bénéficiaires ;
- la diminution du trajet lieu de résidence - centre des soins, gain de temps pour la population et pas de dépense pour les déplacements

3.7.2. Aspect économique

Les aspects économiques potentiels porteront sur :

- la disponibilité d'emploi d'exploitation et d'entretien pour les jeunes ruraux ;
- le développement de l'entreprenariat local;
- le développement de certaines activités économiques en l'occurrence l'agriculture, le petit commerce ;
- l'amélioration de la capacité de gestion des populations à travers les comités de gestion.

3.7.3. Aspect environnemental le périmètre occupé par le centre de santé

(Environ 1.500m²) n'apporteront pas de modification significative sur l'environnement immédiat de la localité du projet.

3.8. Description technique

3.8.1. Sécurité au chantier

Avant le démarrage des travaux, un cordon de sécurité réalisé à l'aide d'une barrière en matériaux provisoire devant matérialiser les limites du chantier. Le Personnel doit y pénétrer munis d'équipements de protection individuel (EPI : bottes ; casque ; tenue de travail etc.)

3.8.2. Description de l'ouvrage

Le centre de santé qui se bâti sur une superficie avoisinant 220 m² comprendra :

- Une salle d'attente
- Une salle de consultation
- Une salle de soins
- Deux salles d'observation à 3 lits
- Deux salles d'observation à 2 lits et toilettes
- Un laboratoire
- Deux salles d'eau
- Une salle d'ophtalmologie
- Deux WC
- Une Véranda
- Une salle d'accouchement
- Une salle de radiographie,
- Un cabinet dentaire
- Un local technique
- Une pièce de repos pour le personnel
- Un bureau avec secrétariat pour le gestionnaire
- Une pharmacie
- Une salle de réunion
- Une cour intérieure (paccio) qui sera dotée d'un petit jardin au RDC et d'une fontaine et de bancs publics
- Deux escaliers pour accéder à l'étage supérieur

4. Description des travaux

4.1. Descriptif technique

Le présent descriptif technique a pour but de définir la consistance et le mode d'exécution des travaux à réaliser suivant les règles de l'art, et conformément aux documents constitutifs du marché.

Il a été établi à titre indicatif, pour préciser et compléter les indications, des pièces graphiques nonobstant les clauses du contrat.

4.2. Description générale des travaux

Il sera réalisé pour le compte de la communauté Batack un immeuble bâtiment d'une superficie brute au sol de 220m².

Le Bâtiment aura une hauteur sous plafond de 330cm, il sera couvert par un toit à 4 versants de pente forte. Les eaux de pluies provenant de la toiture seront canalisées vers le sol par 4 tuyaux en PVC de 100mm. Ceux-ci seront raccordés aux tuyaux PVC de 200mm et conduiront toutes les eaux de pluie de la concession vers l'égout public.

4.3. Matériaux

4.3.1. Généralités:

Béton, béton armé et mortiers

Pour tous travaux de maçonnerie les composantes doivent obéir à certaines caractéristiques élémentaires ainsi qu'il suit:

4.3.2. Agrégats

- Sable

Tout sable sera exempt d'oxydes, de matières organiques d'origine animale ou végétale. La granulométrie sera comprise entre 0,08 et 2,5 mm pour les mortiers de maçonnerie et de chape; et entre 0,16 et 5,0mm pour les bétons.

- Gravillons

Les gravillons destinés à la réalisation des bétons seront des matériaux homogènes naturels ou concassés. Les gravillons doivent avoir été débarrassés de leurs pellicules par soufflage ou par lavage.

- Liants hydrauliques

Les ciments utilisés pour la confection des bétons et mortiers doivent satisfaire aux conditions générales imposées par la réglementation en vigueur. Ils seront du type CPA 350 et ne devront présenter aucune trace d'humidité. Le stockage sur le chantier se fera à cet effet sur des palettes. Tout stock qui ne présentera pas un aspect de pulvérulence ne sera pas utilisé.

- Eau de gâchage

Les eaux utilisées dans la confection des bétons, mortiers et lavage des agrégats doivent être dépourvues d'impuretés et de sel.

- Armatures

Les armatures pour les ouvrages en béton armé seront les aciers doux et torr conformes aux normes de prescription des règles du CCBA 83. Elles doivent être parfaitement propres, sans aucune trace de rouille, de peinture ou de graisse. Elles seront façonnées et mises en œuvre conformément au plan de ferrailage soumis par l'entrepreneur à l'approbation du maître de l'ouvrage avant le début des travaux.

- Coffrage

Le coffrage sera simple et robuste. Il devra supporter sans aucune déformation appréciable le poids, la poussée du béton, les effets de vibration et le poids des hommes employés lors de la mise en œuvre du béton. L'étanchéité des coffrages sera suffisante pour que l'excès d'eau de gâchage ne puisse entraîner le lait de ciment.

4.4. Installation de chantier

Les travaux d'installation de chantier seront à la charge de l'entreprise adjudicatrice. Ils comprendront:

- La construction d'une clôture provisoire;
- La construction d'un magasin d'approvisionnement avec un bureau attenant où cahier de chantier et pièces graphiques seront disponibles en permanence;
- Le branchement provisoire en eau et électricité.

4.5. Phases d'exécution

4.5.1. Débroussaillage

Débroussaillage du terrain sur la zone de l'emprise du bâtiment y compris toutes suggestions, abattage et dessouchage d'arbres.

4.5.2. Décapage

Il consiste à enlever, stocker pour réemploi ou évacuation à la décharge, la terre végétale sur la zone de l'emprise du bâtiment.

4.5.3. Nivellement de la plate-forme

Il consiste à niveler la plate-forme devant recevoir le bâtiment, et 5m tout autour de celui-ci.

4.5.4. Fouilles

Les fouilles seront entreprises jusqu'au bon sol assurant une parfaite stabilité de l'ouvrage. Dans tous les cas la profondeur des fouilles ne sera pas inférieure à 70cm en tout point. Les parois des fouilles seront bien dressées, le fond parfaitement nivelé. L'exécution des fouilles sera subordonnée à l'approbation de l'implantation par le maître d'œuvre.

4.5.5. Remblais

Les terres provenant des fouilles seront, sous réserve de leur qualité, utilisées pour les remblais. Ceux-ci seront exécutés par couches successives de 20cm arrosées et compactées. Les terres excédentaires ainsi que celles de mauvaise qualité seront évacuées. Les remblais seront purgés de tout débris, racines et matières végétales.

4.5.6. Fondations

- Béton de propreté

Un béton maigre dosé à 150 kg/m^3 , 5cm d'épaisseur sera étalé sur le fond des fouilles.

- Semelle filante

Une semelle filante de $20 \times 40 \text{ cm}$ en béton armé dosé à 350 kg/m^3 sera réalisée selon les indications des plans de ferrailage.

- Murs de fondation

Les murs de fondation seront exécutés en double agglomérés de ciment de $19 \times 20 \times 40 \text{ cm}$, bourrés au béton ordinaire dosé à 250 kg/m^3 et hourdé au mortier ordinaire, épaisseur du mur 40cm.

- Amorce des poteaux

Les amorces des poteaux en béton armé seront exécutées en fondation avec du béton dosé à 350 kg/m^3 , armé selon le plan de coffrage et de ferrailage, section $40 \times 40 \text{ cm}$.

- Longrine en béton armé

Les longrines en béton armé seront de section courante de $40 \times 40 \text{ cm}$ avec du béton dosé à 350 kg/m^3 , armé selon les plans de ferrailage.

- Dallage du plancher bas

Le plancher bas recevra un dallage de 10cm d'épaisseur en béton non armé dosé à 300kg/ m³, coulé sur un hérissonnage de 10cm, finition talochée.

4.5.7. Maçonnerie

- Murs en élévation

Avant la pose des agglomérés, il sera posé un film en papier bitumineux sur les longrines afin d'éviter les remontés capillaires d'eaux dans les murs. Les murs porteurs et de refends seront exécutés en agglomérés creux de 20*20*40cm ; 15*20*40cm et les cloisons en 10*20*40cm ou suivant les indications des plans. Ces agglomérés devront offrir une résistance à la compression non négligeable.

- Poteaux en béton armé

Les poteaux en béton armé encastrés dans les murs porteurs auront une section de 20*30cm au RDC et de 15*25cm pour les poteaux des étages courant. Ils seront dosés à 350kg/ m³ et armés selon les plans de ferrailage.

- Linteaux des portes et fenêtres

Les linteaux en béton armé au-dessus des portes et fenêtres pourront être coulés sur place ou préfabriqués, pour les baies n'excédant pas 1,00 m de large. Ils seront en béton dosé à 350kg/ m³ et armé selon le plan de ferrailage.

- Chaînage

Il sera réalisé un chaînage en béton sur la dernière rangée de maçonnerie. Ce chaînage sous forme de ceinture horizontale sera dosé à 350 kg/m³ et armé selon les plans de ferrailage.

- Poutres en béton armé

Une poutre en béton de section 15*25cm, dosé à 350 kg/m³ et armé selon les plans de ferrailage assurera la liaison entre les poteaux isolés se trouvant sur la véranda.

4.5.8. Travaux de finition

4.5.8.1. Revêtement des murs

- Enduits talochés

Sur toutes les surfaces maçonnées ou bétonnées, il sera exécuté 1,5cm d'enduit au mortier de ciment dosé 400kg/ m². Cet enduit sera réalisé en 2 phases (gobetis au mortier de sable gros grains et la couche de finition au mortier de sable fin)

- Carrelage

Tous les murs intérieurs recevront pour des besoins d'hygiène des carreaux blancs à hauteur des portes.

4.5.8.2. Revêtement des sols

- Chape

Une chape de 4cm d'épaisseur au mortier de ciment dosé à 400kg/ m³, sera exécutée sur les planchers bas qui seront par la suite carrelées.

- Seuils

Une cornière de 30mm avec queue de carpe tous les 50cm sera scellée au niveau de l'estrade, des portes et de la véranda pour l'arrêt de la chape.

4.5.8.3. Toiture Étanchéité Plafond

- Fermes

Les fermes seront exécutées avec du bois dur de section variable, suivant les indications du plan de charpente, ils seront solidement fixées grâce aux fers forgés et scellés aux emplacements adéquats dans le chaînage.

- Pannes

Elles seront en bois dur, de section 8*8 ou 5*15cm suivant les indications des plans. Les pannes seront scellées sur les pignons et les murs de séparation avec des pattes de scellement en fer plat de 4*30*200mm.

- Planche de rive

Les façades avant et arrière recevront des planches de rives en bois dur de 40cm de large et une épaisseur de 3cm raboté sur une face, sur les pignons les lattes de 4*8cm relieront les pannes.

- Couverture

Elle sera réalisée en tôles bac en aluminium 6/10°, en deux longueurs fixées sur les pannes par des tirs fonds de 8*80mm avec accessoires. Les planches de rives recevront un habillage en aluminium.

- Solivage

Un solivage en bois dur de section 4*8cm raboté et traité au xylamon recevra habillage en contre-plaqué Ayous de 4mm, en plaque de 60*120cm.

4.5.8.4. Plomberie sanitaire

Fourniture et pose des tuyaux d'alimentation en eau potable, des vannes et des conduites des eaux usées et des eaux des pluies. Construction des regards; puisard et fosse septique.

4.5.8.5. Electricité

Fourreau en tube orange de diamètre adéquat encastré dans les maçonneries. Les câbles seront en VGV ou en TH. On prendra les sections suivantes:

- 1,5mm² pour les circuits d'éclairage
- 2,5mm² pour le circuit des prises

Chaque circuit comprendra un maximum de 8 appareils et sera protégée par les fusibles de 10A pour les circuits d'éclairage et de 16A pour les circuits des prises.

Les marques d'appareils préconisées sont "Legrand®" ou "Ingelec®" les modèles seront approuvés par le maître de l'ouvrage avant leur pose.

4.5.8.6. Menuiseries Bois / Métallique

- Portes

Les portes à 1ou 2 vantaux auront une hauteur de 250cm, cadre en cornière de 35mm vantaux en tube carré de 30mm et tôle noire de 11/10e soudée du coté extérieur, chaque ventail sera articulé par 3 paumelles grille de 100mm, les portes extérieures seront équipées chacune d'une serrure à canon de marque Vachette® ou similaires, et 2 targettes, l'imposte sera réalisée par barreaudage de tube carré de 20mm espacés de 10cm.

- Fenêtres

Toutes les fenêtres recevront des battants vitrés, cadres et vantaux en bois.

- Grilles antivol

Cadre: cornière de 25mm, barreaudage en tube carré de 20mm espacés à 10cm entretoises fer plat de 3*30mm.

4.5.8.7. Peinture

Les travaux de peinture comprendront toutes sujétions d'égrenage, de ponçage et de rebouchage à l'enduit de peintre.

- L'impression :

Il se fera à la chaux pour les murs et au pantimat ou similaire pour les plafonds, les ouvrages en bois seront enduits au glycérol dilué.

- Finition :

Les murs intérieurs et les plafonds seront peints avec du pantex 800 en 2 couches, il sera également réalisé un soubassement de 15cm, les menuiseries recevront 2 couches de glycérophthalique.

4.5.8.8. V. R. D

- Rigole

Il sera exécuté tout au long du bâtiment sur la façade principale une rigole en béton armé de 50cm de large et 40cm de profondeur, avec fond bétonné et lissé à l'aide du mortier de ciment ordinaire dosé à 400kg/ m². Les parois auront une épaisseur de 10cm. La rigole sera couverte de dalles préfabriquées aux endroits des accès du bâtiment sur une largeur de 2m. Une pente minimale de 2% sera observée au fond de la dite rigole pour faciliter l'écoulement des eaux

- Dallage

Les murs de soubassement seront protégés par un dallage de 80cm de largeur et 8cm d'épaisseur. Ce dallage sera exécuté tout autour du bâtiment en béton non armé dosé à 300kg/ m³.

N.B. L'entrepreneur tiendra compte des erreurs ou omissions qui résulteraient de l'exploitation des différents documents constitutifs du projet.

4.6. Durée de travaux :

La durée des travaux de réalisation des travaux est de vingt-quatre (24) mois.

4.7. Chronogramme des activités

N°	Désignation	1. année						2. année					
		1. bimestre	2. bimestre	3. bimestre	4. bimestre	5. bimestre	6. bimestre	7. bimestre	8. bimestre	9. bimestre	10. bimestre	11. bimestre	12. bimestre
0	Maîtrise D'œuvre		■										
1	Installation de chantier	■											
2	Fondation		■	■	■								
3	Élévation			■	■	■	■						
4	Charpente						■	■					
5	Plomberie	■	■									■	
6	Electricité					■	■				■	■	
7	Menuiserie								■	■			
8	Finition								■	■	■	■	
9	Peinture												
10	VRD			■	■								■

4.8. Matériel de chantier

4.8.1. Sur le plan matériel

L'ensemble des travaux et des équipements nécessaires est repris dans le cadre de détails estimatifs ci-joints

4.8.2. Sur le plan humain

Sur le plan humain il existe des entreprises dans ce domaine au niveau local. La réalisation des ouvrages sera confiée à ces entreprises par une procédure d'appel d'offre. Au niveau du COVIDEBA, la commission de santé sera chargée, sous la coordination effective du président du COVIDEBA et de ses collaborateurs compétents, du suivi des travaux et de l'appui aux Comités de gestion qui existent et fonctionnent normalement dans la communauté.

5. COUTS

5.1. Devis quantitatif et estimatif des travaux

Désignations	U	Qté	P.U	P.T
GROS ŒUVRE				
LOT 1: TRAVAUX PREPARATOIRES				
Installation de chantier				
amenée et replis du matériels: 1 conteneur de 40", 1 bétonnière de 350 litres et le petits matériels	ff	1	1 500 000	1 500 000
clôture de chantier en matériaux locaux	ml	96	10 000	960 000
baraque de chantier et blocs sanitaires	ff	1	600 000	600 000
levés topographiques et implantation des ouvrages	ff	1	400 000	400 000
branchement compteur AES SONEL	ff	1	PM	
branchement compteur CAMWATER	ff	1	PM	
Sous Total lot 1				3 460 000
LOT 2: TERRASSEMENT GENERAUX				
décapage de la terre végétale et de la couche d'humus	m ²	660	2 500	1 650 000
fouilles en puits pour semelles isolées	m ³	292	6 000	1 752 000
fouilles en rigole pour sous-bassement	m ³	70	5 000	350 000
Apport remblai de terre compacté en fondation	m ³	60	10 000	600 000
Sous total 2				4 352 000

LOT 3: TRAVAUX EN FONDATIONS				
remblais de pouzzolane de 20cm compacté cm sous dallage pour hérissonnage	m ³	55	18 000	990 000
remblais de sable de 5 cm sur pouzzolane	m ³	15	8 000	120 000
béton de propreté dosé à 150 kg/m ³	m ³	6	65 000	390 000
sous-bassement en agglos bourrés de 20cm	m ²	100	18 000	1 800 000
béton pour semelles, voiles, amorces poteaux, longrines, dosé à 350kg/m ³	m ³	26	110 000	2 860 000
béton pour dallage, dosé à 300kg/m ³ ép:12cm	m ³	31	110 000	3 410 000
fers HA de nuance FeE400 ou 500	kg	3000	1 200	3 600 000
coffrage lisse et soigné	m ²	200	4 500	900 000
film de polyane de 200 µm sous dallage	m ²	250	2 500	625 000
Sous total 3				14 695 000
LOT 4: RDC				
maçonneries en élévation (agglos de 15cm)	m ²	350	12 000	4 200 000
Claustras de ventilation	m ²	30	15 000	450 000
béton pour poteaux, voiles, poutres, escalier, dosé à 350kg/m ³	m ³	22	110 000	2 420 000
béton pour linteaux, nervures, dalle de compression dosé à 350kg/m ³	m ³	20	110 000	2 200 000
planchers à corps creux (hourdis de 16x20x40 cm)	m ²	140	16 000	2 240 000
fers HA de nuance FeE400 ou 500	kg	2560	1 200	3 072 000
coffrage lisse et soigné + étayage	m ²	140	4 500	630 000
Sous total 4				15 212 000
LOT 5: ETAGE 1				
maçonneries en élévation (agglos de 15cm)	m ²	365	12 000	4 380 000
béton pour poteaux, poutres, dosé à 350kg/m ³	m ³	12	110 000	1 320 000
béton pour linteaux et appuis de fenêtrés dosé à 350kg/m ³	m ³	5	110 000	550 000
fers HA de nuance FeE400 ou 500	kg	1350	1 200	1 620 000
coffrage lisse et soigné + étayage	m ²	100	4 500	450 000
Sous total 5				8 320 000

LOT6: CHARPENTE ET COUVERTURE				
Charpente en bois dur d'essence atui ou similaire y compris accessoires de fixation	m ³	10	280 000	2 800 000
couverture en tôles tuiles pré laquées 6/10è y compris accessoires de fixation	m ²	150	28 000	4 200 000
Couverture passio en verres stadip 4.4.2	m ²	90	25 000	2 250 000
Sous total 6				9 250 000
Lot 7: ASSAINISSEMENT				
réalisation d'une fosse septique et puisard pour 100 usagers, y compris différents regards de branchement	ff	1	6 000 000	6 000 000
Sous total 7				6 000 000
SECOND ŒUVRE				
FINITIONS RDC				
lot1: Enduits				
enduit au mortier de ciment sur murs intérieurs et extérieurs y compris raccord des tableaux maçonnes	m ²	700	4 500	3 150 000
enduit au mortier de ciment sous dalle	m ²	140	5 000	700 000
sous total:1				3 850 000
lot2: Peintures				
application peinture de type pantex 1300 en 2 couches sur murs extérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	168	5 500	924 000
application peinture de type pantex 800 en 2 couches sur murs intérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	532	5 000	2 660 000
application peinture de type pantex 800 en 2 couches sous dalles y compris couche primaire d'impression	m ²	140	5 500	770 000
sous total:2				4 354 000
lot3: Carrelage sols et murs				
carrelage du sol en grès cérame 30x30 cm	m ²	255	22 000	5 610 000
carrelage des murs en faïence 15x30 cm sur une hauteur nominale de 2,20m	m ²	350	15 000	5 250 000
sous total:3				10 860 000

lot4: Menuiseries				
Menuiserie bois				
pose des portes isoplanes de dimensions 80/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	10	175 000	1 750 000
pose des portes isoplanes de dimensions 120/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	4	225 000	900 000
sous total				2 650 000
Menuiserie Aluminium				
pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 120/110 cm	u	8	150 000	1 200 000
pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 60/60 cm	u	3	80 000	240 000
pose des portes en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 200/220 cm	u	1	450 000	450 000
sous total				1 890 000
Menuiserie métallique				
pose d'une porte métallique à l'entrée principale de dimensions 200/220 cm	u	1	550 000	550 000
pose d'une porte métallique au couloir de sortie de dimensions 120/220 cm	u	1	300 000	300 000
sous total				850 000
lot5: Electricité				
courants forts				
poste de transformation	u	1	6 000 000	6 000 000
mise à la terre	ff	1	600 000	600 000
foureautage et pose des coffrets, filerie, éclairage et prises	ff	1	5 000 000	5 000 000
sous total				11 600 000
courants faibles				
téléphone, réseaux informatique	ff	1	1 500 000	1 500 000
sous total				1 500 000
lot6: Lot Fluides				
réseaux d'alimentation eau froide, eau chaude, réseaux d'évacuation E.V et E.U, sanitaires	ff	1	4 000 000	4 000 000
sous total				4 000 000
sous total général rdc				41 554 000

FINITIONS ETAGE				
lot1: Enduits enduit au mortier de ciment sur murs intérieurs et extérieurs y compris raccord des tableaux maçonnes	m ²	700	4 500	3 150 000
sous total				3 150 000
lot2: Peintures application peinture de type pantex 1300 en 2 couches sur murs extérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	168	5 500	924 000
application peinture de type pantex 800 en 2 couches sur murs intérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	532	5 000	2 660 000
application peinture de type pantex 800 en 2 couches sous faux plafond y compris couche primaire d'impression	m ²	175	5 500	962 500
sous total				4 546 500
lot3: Carrelage sols et murs carrelage du sol en grès cérame 30x30 cm	m ²	140	22 000	3 080 000
carrelage des murs en faïence 15x30 cm sur une hauteur nominale de 2,20m	m ²	350	15 000	5 250 000
sous total				8 330 000
lot4: Menuiseries Menuiserie bois réalisation faux plafond en contre-plaqué ép: 8mm y compris solivage	m ²	175	18 000	3 150 000
pose des portes isoplanes de dimensions 80/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	9	175 000	1 575 000
pose des portes isoplanes de dimensions 120/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	3	225 000	675 000
sous total				5 400 000

Menuiserie Aluminium				
pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 120/110 cm	u	8	150 000	1 200 000
pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 60/60 cm	u	3	80 000	240 000
pose des portes en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 200/220 cm	u	1	450 000	450 000
sous total				1 890 000
lot4: Electricité				
courants forts				
fourautage et pose des coffrets, filerie, éclairage et prises	ff	1	5 000 000	5 000 000
sous total				5 000 000
courants faibles				
téléphone, réseaux informatique	ff	1	1 500 000	1 500 000
sous total				1 500 000
lot5: Lot Fluides				
réseaux d'alimentation eau froide, eau chaude, réseaux d'évacuation E.V et E.U, sanitaires	ff	1	3 000 000	3 000 000
sous total				3 000 000
sous total général étage				32 816 500

RECAPITULATIF		MONTANT
Installation de chantier		3 460 000
GROS ŒUVRE		
	RDC	40 259 000
	Etage	17 570 000
SECOND ŒUVRE		
	RDC	41 554 000
	Etage	32 816 500

Total Général TTC

135 659 500

Arrêté le présent devis à la somme de cent trente-cinq millions six cent cinquante-neuf mille cinq cent FCFA

5.2. Coût des installations et matériels médicales

Une bonne partie des équipements viendra d'une dotation de la Société NUMELEC-SUISSE. Pour ce matériel, seuls se poseront des problèmes de conditionnement, de transport et de dédouanement qui seront du reste gérables.

Ces équipements sont constitués de :

- cabinet dentaire
- appareils de radiologie
- table d'accouchement
- microscope et autres appareils d'analyse
- appareils d'ophtalmologie

5.3. Plan de financement

Le financement de l'ouvrage se fera de manière conjointe par les diverses bonnes volontés et le Comité Villageois de Développement de Batack (COVIDEBA) suivant le tableau n° 1 :

Source de financement	Montant en FRS CFA
Diverses Bonnes Volontés	94 961 650
COVIDEBA	40 697 850
Total	135 659 500

Il importe de signaler que la part du COVIDEBA dans le cadre de ce micro projet se situe à deux niveaux :

- au niveau de population ; par la mise à disposition du projet du site d'implantation de cet ouvrage et les dispositions prises pour la maintenance de l'ouvrage
- au niveau du COVIDEBA, dont la contribution est essentiellement financière à travers son compte n°32501013X ouvert à la MC² de Babouantou.

6. Gestion du micro projet

6.1. Système d'entretien du centre de santé

La population s'est dotée d'un comité de gestion qui aura en charge d'assurer la gestion et la maintenance du centre après sa construction. Le comité de gestion proposera à l'entreprise chargée de la construction du centre de santé trois agents d'entretien qui recevront une formation à la maintenance et l'entretien périodique des installations. Chaque agent recevra une formation pendant quatre jours. A l'issue de cette formation, un manuel d'entretien sera mis à la disposition du COVIDEBA et du

comité de gestion par l'entreprise. Deux membres du COVIDEBA bénéficieront aussi de cette formation.

Pour assurer l'appui à l'entretien périodique (les pièces d'usure), il est prévu 10.000 FRS CFA tous les mois pour supporter les frais d'achat des pièces de rechanges usuelles comprenant ampoules, accessoires de plomberie et peinture. Tous les deux ans, en plus de ces frais, on prévoit une somme de cent (100 000) FRS CFA pour la réfection du petit matériel et les frais de petits travaux (tableau 2).

Tableau n°2 : charge de fonctionnement et d'entretien

Chapitre	Montant Mensuel en FRS CFA	Montant annuel en FRS CFA	Montant total en FRS CFA	Rythme de dépenses
Entretien périodique	8 400	100 800	504 000	Tous les six mois
Entretien lourd	4 500	54 000	270 000	Tous les deux ans
Total	12 900	154 000	774 000	

Les utilisateurs directs de ce projet sont 3500 personnes réparties dans 600 ménages. En plus de ces résidents fixes qui bénéficieront du projet de façon continue, le projet une fois mis en service pourra également servir aux habitants des villages voisins, et aux personnes en court séjour ou de passage dans le village.

Tableau n°3 : Population bénéficiaire du projet et taux de contribution mensuel

Localités bénéficiaires	Population total estimée	Nombre de ménage	Montant de contribution en FCFA par mois
Batack	650	108	640
Dempouh	500	84	985
Badoumla	600	100	800
Toula	200	42	708
Batchieu	300	60	708
NtuhToh	100	30	708
Patient occasionnel	1500	200	400
Total	3850	624	

Le calcul du tableau ci-dessus montre qu'avec une contribution mensuelle de 1.000 F. CFA par ménage, les bénéficiaires du centre de santé réalisé dans le cadre de ce projet assurent durablement son fonctionnement. Les fonds mobilisés par le COVIDEBA du fait de ses engagements vis à vis du comité local de gestion pourront servir à couvrir les dépenses accidentelles nécessitant des frais importants pour la

réparation. S'il n'y a pas de dégâts, le COVIDEBA mettra à la disposition du comité local de gestion les montants budgétisés tous les cinq ans pour assurer les travaux d'entretien général du bâtiment et l'acquisition des équipements pour moderniser la structure.

6.2. Gestion durable du micro projet

Dans le cadre de ce micro projet, deux niveaux de structure ont pris corps pour permettre la pérennisation du projet: la commission de santé du COVIDEBA et le comité local de gestion.

- La commission de santé du COVIDEBA

Elle supervise sous l'administration quotidienne du bureau exécutif, l'action communautaire dans le domaine de la santé. Le COVIDEBA a désigné un responsable santé qui sera formé dans la maintenance des équipements et assurera la coordination des actions de maintenance et de gestion. Il sera chargé de mettre en œuvre les orientations de la commission de santé. Son action quotidienne consiste en l'appui au comité de gestion par l'accompagnement dans la structuration, le fonctionnement et par la mise en œuvre de l'appui financier et matériel du COVIDEBA. Le COVIDEBA s'est engagé à accorder au comité de gestion une contribution au fonctionnement de l'ordre de 30%.

- Le comité local de gestion

Le comité de gestion est la structure communautaire de proximité chargée de la gestion du centre de santé. A cet effet, toutes les localités bénéficiaires de cette action du PNDP ont mis en place leurs comités de gestion. Ces comités sont chargés entre autres de renforcer la dynamique sociale, de mettre en place un système de collecte des fonds nécessaires à la maintenance du centre de santé. Les montants collectés périodiquement permettent de couvrir les dépenses du projet. En outre, ce comité assure la liaison avec le dispositif du COVIDEBA de gestion du centre de santé, réglemente le fonctionnement du centre de santé tout en assurant la maintenance.

Il importe de signaler que l'ensemble des comités de gestion du centre de santé communautaire s'est engagé fermement à travers des lettres d'engagement.

7. Suivi- Evaluation

7.1. Suivi- évaluation

Pendant l'exécution des travaux, le suivi évaluation est assuré par le COVIDEBA à travers son Bureau exécutif élargi à la commission de santé et aux autorités traditionnelles du village.

Pendant la phase d'exploitation, le suivi est assuré par les membres du comité local de gestion, et l'autorité du district de santé. L'évaluation des comités de gestion sera faite pendant les assemblées générales du COVIDEBA qui se réunit au moins une fois par mois.

7.2. Risques

Les risques inhérents à ce micro projet peuvent relever de :

- l'inertie des populations ;
- l'incapacité des populations à lever les fonds nécessaires à l'entretien et au fonctionnement du projet ;
- l'incapacité des artisans réparateurs à faire face à leurs obligations professionnelles ;
- mauvaise gérance des fonds collectés par le comité de gestion ;
- inertie de la commission de santé du COVIDEBA.

8. Réalisations du COVIDEBA

N°	Désignation	Coût	Année	Contribution COVIDEBA
1	Voie désenclavement Batak Babouantou	7 500 000	2000	100%
2	Construction d'un pont	10 000 000	2000	100%
3	Construction d'un foyer culturel	30 000 000	2000	100%
4	Travaux de réfection de l'adduction d'eaux	9 000 000	2004	100%
5	Construction d'une école primaire	32 000 000	2005	100%
6	Aménagement d'une place publique	5 000 000	2005	100%
7	Platelage d'un pont piétonnier	700 000	2006	100%
8	Réalisation du plan aménagement du quartier administratif	2 500 000	2006	100%
9	Réalisation d'une adduction d'eau dotée d'un captage et de 3 châteaux d'eau alimentant une cinquantaine de bornes fontaine dans Batak et 6 autres villages environnants	50.000.000	2001-2011	100 % (AVEC APPUI CARITAS ANTONIANA ET EGLISE PROTESTANTE VAUDOISE)

9. Autres projets du COVIDEBA

1. La création d'un centre de formation professionnelle
2. Construction d'un centre multimédia-bibliothèque
3. Construction d'une école maternelle
4. Reconstruction d'un temple
5. Renforcement des capacités et renforcement du réseau de distribution d'eau

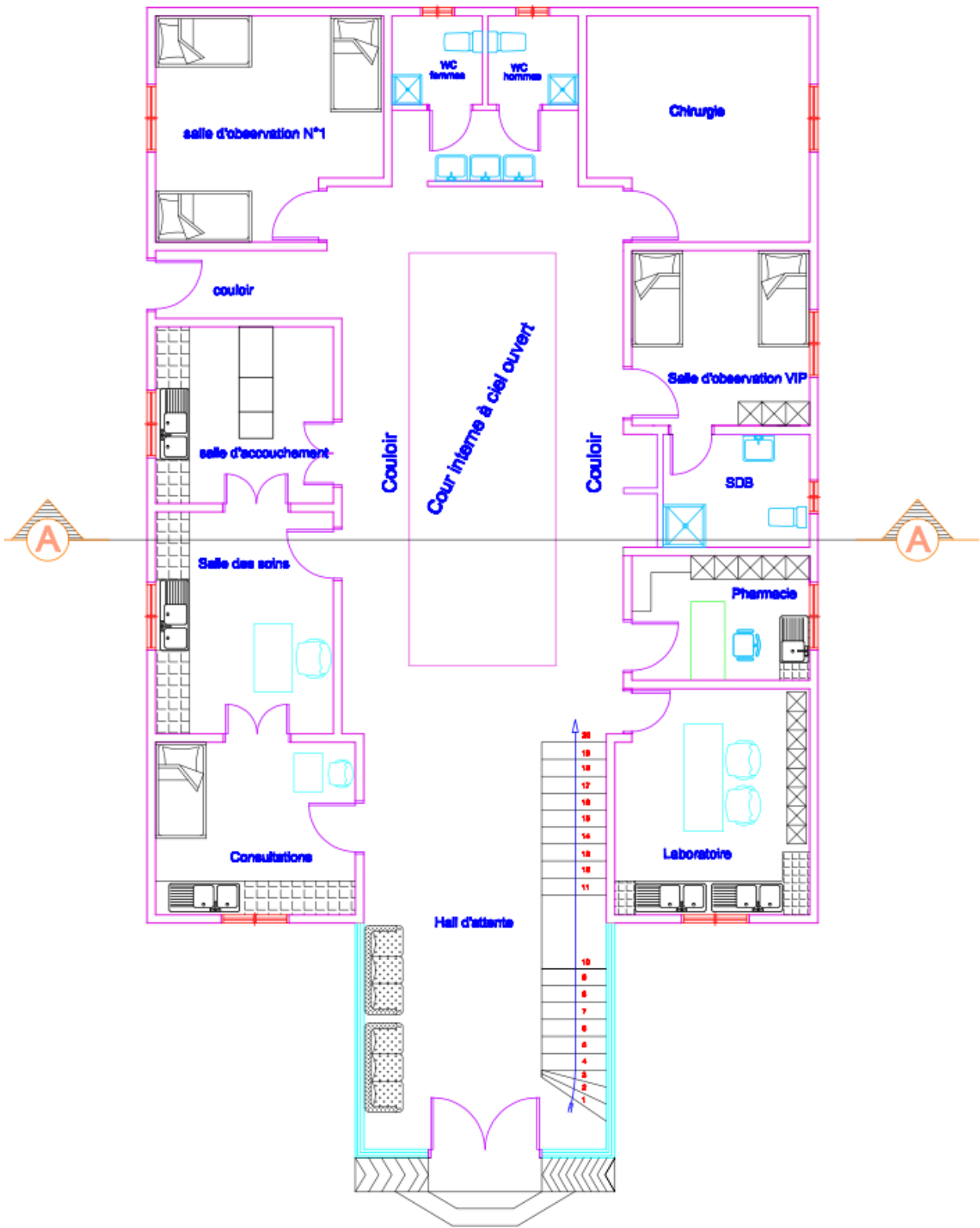
ANNEXES

ANNEXE 1 :

PLANS

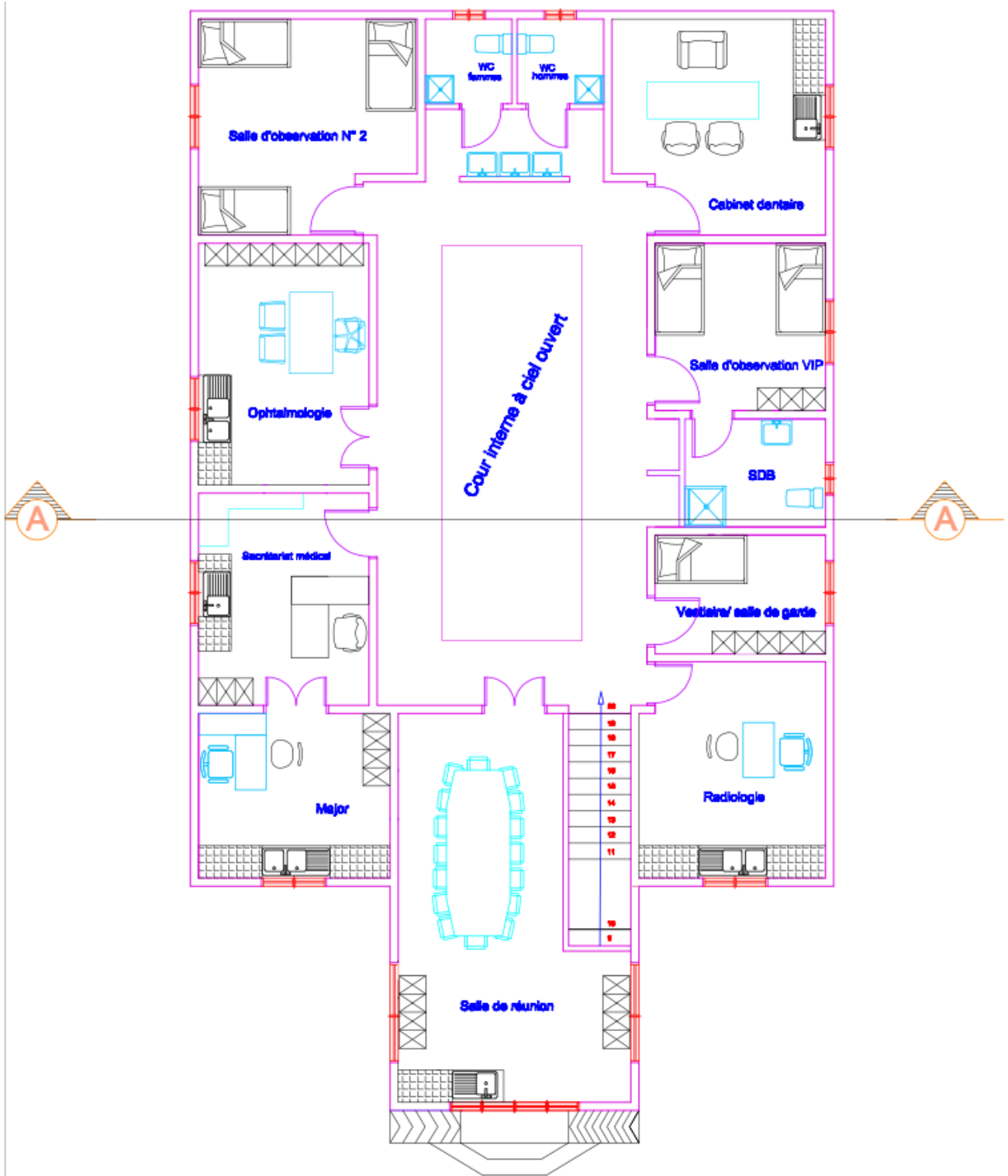
FUTUR CENTRE DE SANTE DE BATAACK





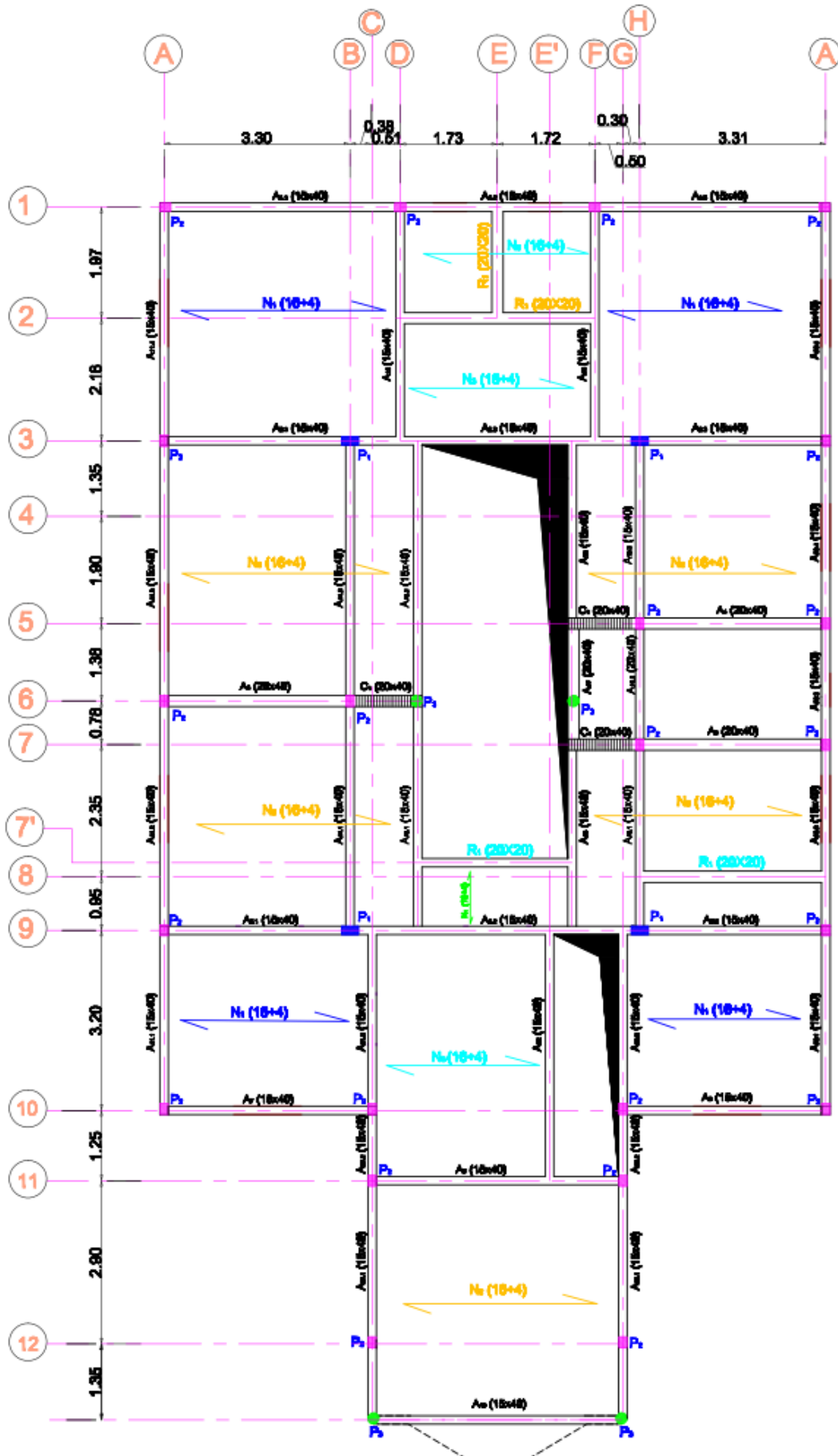
PLAN D'AMENAGEMENT RDC

ECH:1/100

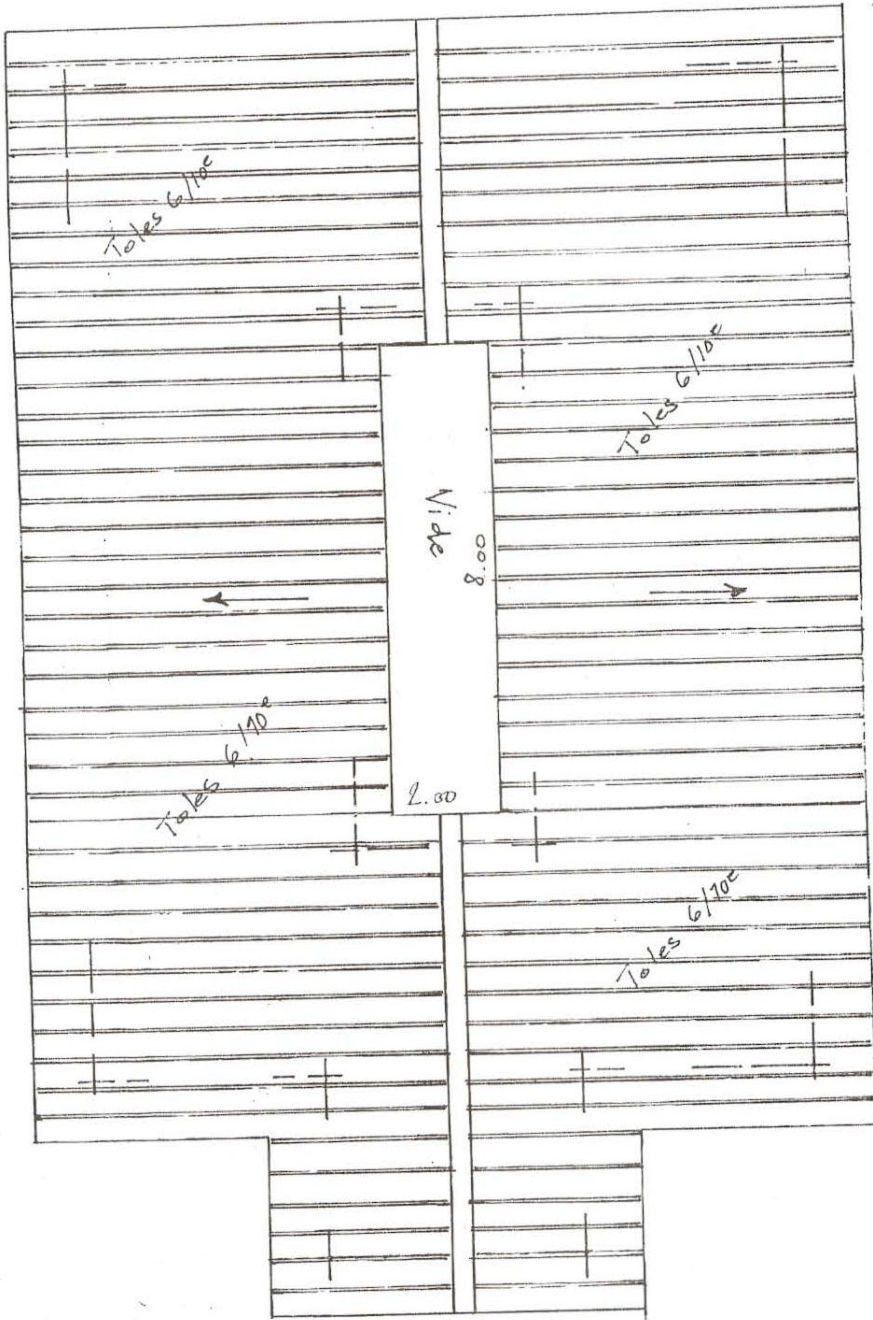


PLAN D'AMENAGEMENT ETAGE

ECH:1/100



PLAN DE COFFRAGE PLANCHER HAUT RDC



... ..

échelle 7.9

ANNEXE 2:

DEVIS ET ETAT REALISATIONS

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN POURCENTAGE

N°	Désignations	U	Qté	P.U	P.T	Taux en %
I	GROS ŒUVRE					
A	LOT 1: TRAVAUX PREPARATOIRES					
1	Installation de chantier					
1.1	amenée et replis du matériels: 1 container de 40», 1 bétonnière de 350 litres et le petits matériels	ff	1	1 500 000	1 500 000	50%
1.2	clôture de chantier en matériaux locaux	ml	96	10 000	960 000	100%
1.3	baraque de chantier et blocs sanitaires	ff	1	600 000	600 000	100%
1.4	levés topographiques et implantation des ouvrages	ff	1	400 000	400 000	80%
1.5	branchement compteur AES SONEL	ff	1	PM		
1.6	branchement compteur CAMWATER	ff	1	PM		
	Sous Total lot 1				3 460 000	82,50%
B	LOT 2: TERRASSEMENT GENERAUX					
2.1	décapage de la terre végétale et de la couche d'humus	m ²	660	2 500	1 650 000	100%
2.2	fouilles en puits pour semelles isolées	m3	292	6 000	1 752 000	100%
2.3	fouilles en rigole pour sous-bassement	m3	70	5 000	350 000	100%
2.4	Apport remblai de terre compacté en fondation	m3	60	10 000	600 000	100%
	Sous total 2				4 352 000	100%

C	LOT 3: TRAVAUX EN FONDATIONS					
3.0	remblais de pouzzolane de 20cm compacté cm sous dallage pour hérissonnage	m ³	55	18 000	990 000	100%
3.1	remblais de sable de 5 cm sur pouzzolane	m ³	15	8 000	120 000	0%
3.2	béton de propreté dosé à 150 kg/m ³	m ³	6	65 000	390 000	100%
3.3	sous-bassement en agglos bourrés de 20cm	m ²	100	18 000	1 800 000	100%
3.4	béton pour semelles, voiles, amorces poteaux, longrines, dosé à 350kg/m ³	m ³	26	110 000	2 860 000	100%
3.5	béton pour dallage, dosé à 300kg/m ³ ép:12cm	m ³	31	110 000	3 410 000	0%
3.6	fers HA de nuance FeE400 ou 500	kg	3000	1 200	3 600 000	85%
3.7	coffrage lisse et soigné	m ²	200	4 500	900 000	100%
3.8	film de polyane de 200 µm sous dallage	m ²	250	2 500	625 000	0%
	Sous total 3				14 695 000	65%
D	LOT 4: RDC					
4.1	maçonneries en élévation (agglos de 15cm)	m ²	350	12 000	4 200 000	100%
4.2	Claustras de ventilation	m ²	30	15 000	450 000	100%
4.3	béton pour poteaux, voiles, poutres, escalier, dosé à 350kg/m ³	m ³	22	110 000	2 420 000	100%
4.4	béton pour linteaux, nervures, dalle de compression dosé à 350kg/m ³	m ³	20	110 000	2 200 000	100%
4.5	planchers à corps creux (hourdis de 16x20x40 cm)	m ²	140	16 000	2 240 000	100%
4.6	fers HA de nuance FeE400 ou 500	kg	2560	1 200	3 072 000	100%
4.7	coffrage lisse et soigné + étayage	m ²	140	4 500	630 000	100%
	Sous total 4				15 212 000	100%

E	LOT 5: ETAGE 1					
5.1	maçonneries en élévation (agglos de 15cm)	m ²	365	12 000	4 380 000	0%
5.2	béton pour poteaux, poutres, dosé à 350kg/m3	m3	12	110 000	1 320 000	0%
5.3	béton pour linteaux et appuis de fenêtres dosé à 350kg/m3	m3	5	110 000	550 000	0%
5.4	fers HA de nuance FeE400 ou 500	kg	1350	1 200	1 620 000	0%
5.5	coffrage lisse et soigné + étayage	m ²	100	4 500	450 000	0%
	Sous total 5				8 320 000	0%
F	LOT6: CHARPENTE ET COUVERTURE					
6.1	Charpente en bois dur d'essence atui ou similaire y compris accessoires de fixation	m3	10	280 000	2 800 000	0%
6.2	couverture en tôles tuiles pré laquées 6/10è y compris accessoires de fixation	m ²	150	28 000	4 200 000	0%
6.3	Couverture passio en verres stadip 4.4.2	m ²	90	25 000	2 250 000	0%
	Sous total 6				9 250 000	0%
G	Lot 7: ASSAINISSEMENT					
7.1	réalisation d'une fosse septique et puisard pour 100 usagers, y compris différents regards de branchement	ff	1	6 000 000	6 000 000	0%
	Sous total 7				6 000 000	0%

II	SECOND ŒUVRE					
A	FINITIONS RDC					
a	lot1: Enduits					
a.1	enduit au mortier de ciment sur murs intérieurs et extérieurs y compris raccord des tableaux maçonnés	m ²	700	4 500	3 150 000	0%
a.2	enduit au mortier de ciment sous dalle	m ²	140	5 000	700 000	0%
	sous total:1				3 850 000	0%
b	lot2: Peintures					
b.1	application peinture de type pantex 1300 en 2 couches sur murs extérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	168	5 500	924 000	0%
b.2	application peinture de type pantex 800 en 2 couches sur murs intérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	532	5 000	2 660 000	0%
b.3	application peinture de type pantex 800 en 2 couches sous dalles y compris couche primaire d'impression	m ²	140	5 500	770 000	0%
	sous total:2				4 354 000	0%
c	lot3: Carrelage sols et murs					
c.1	carrelage du sol en grès cérame 30x30 cm	m ²	255	22 000	5 610 000	0%
c.2	carrelage des murs en faïence 15x30 cm sur une hauteur nominale de 2,20m	m ²	350	15 000	5 250 000	0%
	sous total:3				10 860 000	0%

d	lot4: Menuiseries					
d.1	Menuiserie bois					
d.1.1	pose des portes iso planes de dimensions 80/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	10	175 000	1 750 000	0%
d.1.2	pose des portes iso planes de dimensions 120/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	4	225 000	900 000	0%
	sous total				2 650 000	0%
d.2	Menuiserie Aluminium					
d.2.1	pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 120/110 cm	u	8	150 000	1 200 000	0%
d.2.2	pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 60/60 cm	u	3	80 000	240 000	0%
	pose des portes en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 200/220 cm	u	1	450 000	450 000	0%
	sous total				1 890 000	0%
d.3	Menuiserie métallique					
d.3.1	pose d'une porte métallique à l'entrée principale de dimensions 200/220 cm	u	1	550 000	550 000	0%
d.3.2	pose d'une porte métallique au couloir de sortie de dimensions 120/220 cm	u	1	300 000	300 000	0%
	sous total				850 000	0%

e	lot5: Electricité					
e.1	courants forts					
e.1.1	poste de transformation	u	1	6 000 000	6 000 000	
e.1.2	mise à la terre	ff	1	600 000	600 000	0%
e.1.3	furetage et pose des coffrets, filerie, éclairage et prises	ff	1	5 000 000	5 000 000	0%
	sous total				11 600 000	0%
e.2	courants faibles					
d.2.1	téléphone, réseaux informatique	ff	1	1 500 000	1 500 000	0%
	sous total				1 500 000	0%
f	lot6: Lot Fluides					
f.1	réseaux d'alimentation eau froide, eau chaude, réseaux d'évacuation E.V et E.U, sanitaires	ff	1	4 000 000	4 000 000	0%
	sous total				4 000 000	0%
	sous total général RDC				41 554 000	
B	FINITIONS ETAGE					
a	lot1: Enduits					
a.1	enduit au mortier de ciment sur murs intérieurs et extérieurs y compris raccord des tableaux maçonnés	m ²	700	4 500	3 150 000	0%
	sous total				3 150 000	0%

b	lot2: Peintures					
b.1	application peinture de type pantex 1300 en 2 couches sur murs extérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	168	5 500	924 000	0%
b.2	application peinture de type pantex 800 en 2 couches sur murs intérieurs y compris couche primaire d'impression	m ²	532	5 000	2 660 000	0%
b.3	application peinture de type pantex 800 en 2 couches sous faux plafond y compris couche primaire d'impression	m ²	175	5 500	962 500	0%
	sous total				4 546 500	0%
c	lot3: Carrelage sols et murs					
c.1	carrelage du sol en grès cérame 30x30 cm	m ²	140	22 000	3 080 000	0%
c.2	carrelage des murs en faïence 15x30 cm sur une hauteur nominale de 2,20m	m ²	350	15 000	5 250 000	0%
	sous total				8 330 000	0%
d	lot4: Menuiseries					
d.1	Menuiserie bois					
d.1.1	réalisation faux plafond en contre-plaqué ép.: 8mm y compris solivage	m ²	175	18 000	3 150 000	0%
d.1.2	pose des portes iso planes de dimensions 80/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	9	175 000	1 575 000	0%
d.1.3	pose des portes iso planes de dimensions 120/220 cm y compris serrures et toutes sujétions	u	3	225 000	675 000	0%
	sous total				5 400 000	0%

d.2	Menuiserie Aluminium					
d.2.1	pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 120/110 cm	u	8	150 000	1 200 000	0%
d.2.2	pose des fenêtres en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 60/60 cm	u	3	80 000	240 000	0%
d.2.3	pose des portes en alu teinte naturelle + vitrage clair de dimensions 200/220 cm	u	1	450 000	450 000	0%
	sous total				1 890 000	0%
e	lot4: Electricité					
e.1	courants forts					
e.1.1	furetage et pose des coffrets, filerie, éclairage et prises	ff	1	5 000 000	5 000 000	0%
	sous total				5 000 000	0%
e.2	courants faibles					
d.2.1	téléphone, réseaux informatique	ff	1	1 500 000	1 500 000	0%
	sous total				1 500 000	0%
f	lot5: Lot Fluides					
f.1	réseaux d'alimentation eau froide, eau chaude, réseaux d'évacuation E.V et E.U, sanitaires	ff	1	3 000 000	3 000 000	0%
	sous total				3 000 000	0%
état Général d'avancement des travaux:						35%

Ces 35% de réalisation représentent un montant de 47 480 650 (quarante-sept millions quatre cent quatre-vingt mille six cent cinquante) et il reste à mobiliser pour permettre l'achèvement du Centre de Santé la somme de 88 178 350 (quatre-vingt huit millions cent soixante-dix huit mille trois cent cinquante) frs.

ANNEXE 3 :

PHOTOS CENTRE DE SANTE

Figure 1 - Centre de santé



Figure 2 - Dalle centre de santé



Figure 3 - Centre de santé



Figure 4 - Centre de santé



ANNEXE 4

AUTRES REALISATIONS

Figure 5 - Foyer Batack



Figure 6 - Foyer Batack



Figure 7 - Place du 18 décembre



Figure 8 - Place du 18 décembre



Figure 9 - Fontaine entre le Tunnel Bana et le Viaduc



Figure 10 - Une des bornes fontaines



Figure 11 - Ecole publique de Batack

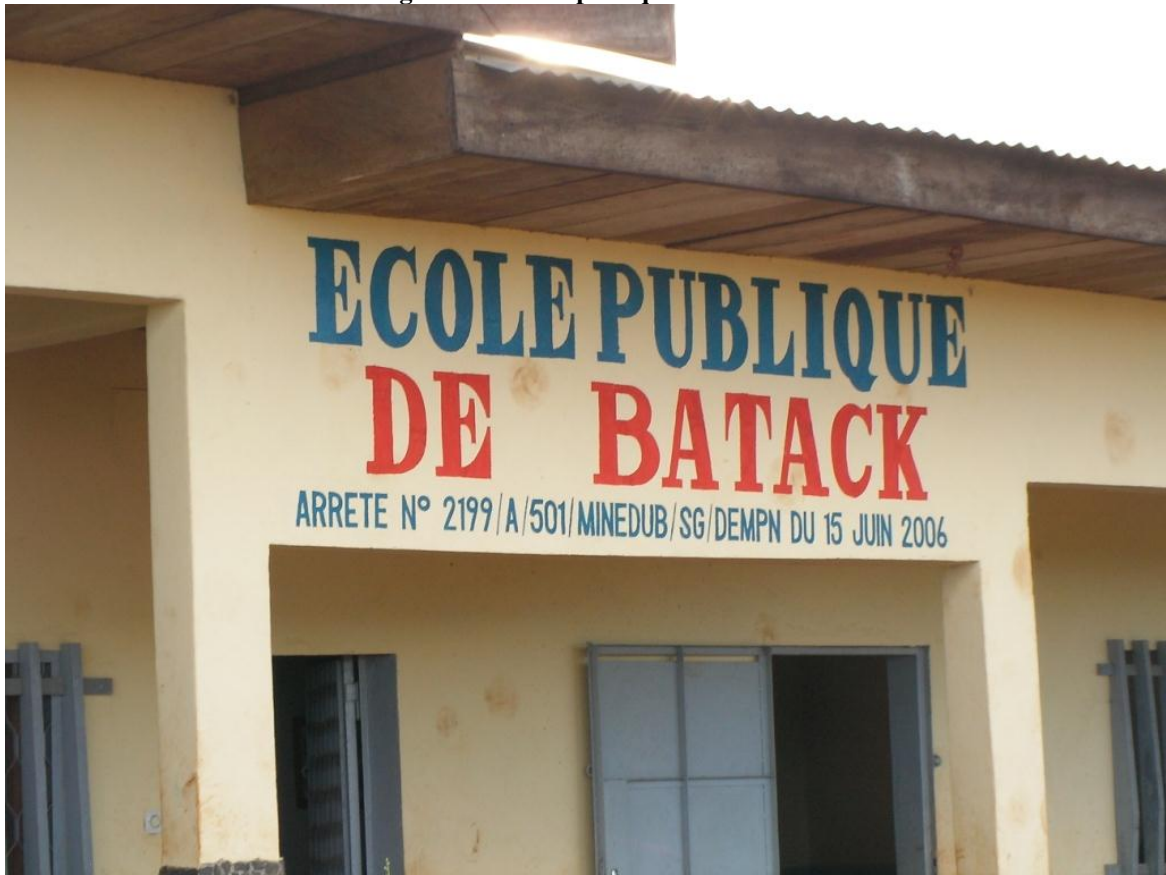


Figure 12 - Ecole publique de Batack

